



# Politique culturelle



## Mise en contexte

Près de vingt ans après l'adoption de sa première politique culturelle, et de mises en œuvre successives de plans d'action, la Ville de Baie-Saint-Paul a voulu revoir sa politique à l'aube des années 2020. Le Conseil de Ville a donc confié à un comité de citoyennes et citoyens, issus de différents milieux, le mandat de réfléchir sur cette question dans le but de lui proposer, le cas échéant, une nouvelle politique culturelle ou, à tout le moins, une version renouvelée de celle-ci. Les travaux du comité ont été alimentés par les réflexions de plusieurs personnes de différents secteurs (culture, éducation, santé et services sociaux, affaires, milieux communautaire et municipal) réunies dans le cadre d'une Clinique culturelle tenue en mars 2019 et animée par le réseau Les Arts et la Ville.

Après plus d'un an de travail, le comité a soumis un projet au Conseil de Ville visant à actualiser la politique culturelle. Cette Politique a été adoptée lors de sa séance du 9 novembre 2020 (20-11-449).

S'inscrivant dans la continuité, la Politique propose donc :

- de renforcer la place qu'occupe la culture dans le développement global de la municipalité comme le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable, considéré au même titre que les dimensions sociale, environnementale et économique.
- d'actualiser la mission de la Ville en matière de culture afin de favoriser davantage les partenariats, les synergies, la cohésion et la mobilisation des acteurs locaux.
- de susciter davantage la participation de l'ensemble des citoyens à la vie de la collectivité, notamment dans sa dimension culturelle.

# Une politique culturelle actualisée

La politique culturelle orientait l'action de la Ville en cette matière depuis 2000. Grâce à l'élaboration et au suivi effectués par le comité d'action culturelle des plans d'action successifs, elle a grandement favorisé le développement d'une vie culturelle foisonnante.

Le contexte dans lequel s'inscrivait cette première politique culturelle de Baie-Saint-Paul a grandement évolué au cours des vingt dernières années. En 2006, la Ville se dotait d'un Agenda 21, une véritable stratégie de développement durable pour le 21<sup>e</sup> siècle reposant sur la participation citoyenne et l'interaction entre les dimensions sociale, environnementale, économique et culturelle.

Bien que la culture figure parmi les piliers du développement durable, celle-ci demeure parfois négligée lorsque vient le temps d'élaborer des politiques et des règlements, de prendre des décisions, de mener des actions ou d'entreprendre de nouveaux projets au sein de la Ville. En cette matière, la Ville de Baie-Saint-Paul a déjà fait de grandes avancées qu'elle entend renforcer afin de conserver sa position de chef de file en culture.

De plus, le milieu baie-saint-paulois s'est transformé au cours des deux dernières décennies, et ce, dans une multitude de domaines. Pensons notamment à :

- la construction de la Bibliothèque René-Richard devenue, depuis son ouverture en 1998, un véritable lieu de rencontre pour les citoyens.
- au réaménagement de la rue Saint-Jean-Baptiste et au développement de nouveaux secteurs résidentiels et commerciaux;
- la reprise du Centre d'art et sa conversion en un lieu favorisant la culture régionale et offrant une vitrine aux artistes, artisans et organismes d'ici : le Carrefour culturel Paul-Médéric;
- la nomination, par Patrimoine canadien, de Baie-Saint-Paul à titre de Capitale culturelle du Canada (2007), à la relance culturelle et aux retombées qu'elle a générées;
- la transformation du Centre d'exposition en Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, l'acquisition de l'école Thomas-Tremblay hébergeant désormais le Symposium d'art contemporain de Baie-Saint-Paul;
- l'évolution de l'offre d'activités culturelles, dont la présentation d'une triennale de la culture se terminant par L'Éveil du Géant en 2009 et la création des festivals Le Festif ! et Cuisine, Cinéma et Confidences;
- la présence accrue d'œuvres d'art public au sein de la municipalité;
- le développement touristique induit notamment par le Groupe Le Massif (hôtel Le Germain, Réseau Charlevoix);
- l'hôpital inauguré en 2018, un nouvel établissement qui contribue à la consolidation du pôle institutionnel de la Ville (hôpital, Centre éducatif Saint-Aubin, hôtel de ville, résidence des Bâisseurs, garderies, etc.);
- l'acquisition, par la Ville, de l'ensemble conventuel des Petites franciscaines de Marie (PFM), désormais connu sous l'appellation de Maison Mère, pour en faire un véritable pôle de développement.

Ce milieu métamorphosé soulève de nouveaux enjeux qui appellent des réponses souvent différentes. C'est pourquoi, la Ville a voulu redéfinir sa vision et sa mission en matière de culture et adapter ses modes d'intervention, développer de nouvelles façons de faire pour mieux répondre aux aspirations d'une collectivité en constante évolution.



# Définition de la culture

La définition de la culture retenue par la Ville de Baie-Saint-Paul est celle proposée par l'UNESCO, celle-là même qui avait servie d'assise à sa première politique culturelle :

**La culture se définit par « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».**

(UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982)

S'appuyant sur cette définition, la Ville souhaite, dans un premier temps, actualiser sa vision puis redéfinir son rôle et sa mission en matière de culture.

## Vision

*La culture est ce qui nous définit, nous rend uniques, nous rassemble et qui demeure après notre passage<sup>1</sup>.*

La Ville souhaite que les principes et les orientations définis dans sa politique culturelle puissent contribuer à donner à chaque citoyen de Baie-Saint-Paul le droit et l'opportunité de s'approprier sa culture en s'engageant et en prenant une part active à la vie culturelle locale.

Concrètement, cette nouvelle direction implique qu'à Baie-Saint-Paul, la culture devienne cette relation quotidienne qui s'exerce entre les citoyens et leur milieu de vie. Une relation qui évolue permettant aux différences de chaque citoyen d'enrichir la collectivité. L'individu expérimente et interagit avec ses concitoyens pour transformer sa collectivité et se l'approprier davantage.

La culture à Baie-Saint-Paul doit favoriser pour tous l'accès au patrimoine et à l'histoire de leur ville et de leur région. Tout en servant de repère, la culture permet de connaître les savoirs, les savoir-faire, les manières de vivre et les rêves des ancêtres.

## Mission

La Ville de Baie-Saint-Paul veut devenir, auprès de ses citoyens et des autres municipalités, un modèle dans la prise en compte de la culture comme pilier de son développement. Elle entend donc promouvoir la culture et faire en sorte qu'elle soit mieux incarnée dans la vie de la collectivité. À titre d'agent catalyseur, facilitateur et accompagnateur de ses citoyens dans la réalisation de leurs projets à caractère culturel.

<sup>1</sup> Source : Politique culturelle de la Ville de Vaudreuil-Dorion

La Ville compte poursuivre son rôle d'initiatrice et de partenaire dans le cadre de projets à venir, proposés par des citoyens et des organismes du milieu.

La culture permet ainsi à l'ensemble des citoyens de contribuer à ce que la société prenne conscience d'elle-même, s'apprécie, se critique et s'ouvre sur de nouvelles dimensions.





## Principes directeurs

### PRINCIPE 1

#### Reconnaissance de l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul.

L'identité de Baie-Saint-Paul se distingue par ses paysages d'exception, son histoire, son patrimoine, sa population, son milieu d'excellence en arts visuels et ses institutions, de même que par ses manifestations et événements culturels. Par ce principe, l'action privilégiée par la Ville s'inspire du passé et s'inscrit dans le présent pour construire l'avenir. Ainsi en découlent les priorités et les actions qui assureront la protection et la mise en valeur des divers éléments constitutifs de son identité et de son territoire, affirmant et consolidant son image distinctive.

### PRINCIPE 2

#### Accroissement de l'apport de la culture dans le développement de Baie-Saint-Paul.

Comme gouvernement de proximité et point de jonction entre la population, les organismes, les institutions et les autres agents socioéconomiques, la Ville joue un rôle central dans le développement de son territoire. La Ville reconnaît sa responsabilité d'intégrer la culture dans le développement global de la collectivité; elle

réaffirme sa volonté d'agir en collaboration et en partenariat avec les différents acteurs des milieux culturel, social, économique et environnemental.

### PRINCIPE 3

#### Affirmation du droit à la culture.

La Ville de Baie-Saint-Paul reconnaît à ses citoyens le droit à la culture, car celle-ci leur appartient. Une telle position s'appuie sur une démocratisation véritable de la culture qui privilégie la concertation et encourage chaque citoyen à s'engager, à participer et à mieux connaître l'environnement dans lequel il vit.

La culture doit être accessible à tous; les citoyens doivent être mieux informés de ses diverses manifestations. Il doit avoir l'équité entre les générations, entre les femmes et les hommes de toute origine et de toute condition physique, psychologique ou socioéconomique.

Chaque action culturelle initiée et encouragée par la Ville doit d'abord être conçue pour les citoyens. Grâce à son engagement, sa présence régulière et sa participation active, chaque citoyen démontre son attachement à la culture.

### PRINCIPE 4

#### Reconnaissance et valorisation du rôle des institutions et des acteurs culturels.

La culture ne peut vivre et rayonner que si elle est nourrie, enrichie et transmise par un noyau fort d'institutions et d'acteurs culturels (artistes, artisans, travailleurs culturels, bénévoles, organismes, institutions et entreprises à vocation culturelle). Seuls ou en groupe, ces gens passionnés jouent un rôle essentiel dans la vitalité culturelle de Baie-Saint-Paul. Le soutien de la Ville et une véritable liberté d'action et de création leur est indispensables pour leur permettre de contribuer à l'évolution, au renouvellement et au rayonnement de la culture.

La Ville souhaite reconnaître la qualité du travail des artistes, des artisans et des travailleurs culturels qui exercent leur métier sur son territoire. Elle veut mettre en valeur leur contribution au bien-être de la communauté. Pour ce faire, la Ville veut créer des conditions favorables visant l'intégration des différentes formes d'expression et de donner plus de visibilité aux créations, activités et manifestations culturelles.



## Orientations

### ORIENTATION 1

#### Concrétiser la volonté de la Ville de Baie-Saint-Paul de faire de la culture le 4<sup>e</sup> pilier de son développement durable.

S'appuyant sur son Agenda 21, la Ville souhaite positionner la culture comme le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable de son territoire. Ainsi, le volet culture doit être pris en compte dans l'élaboration de politiques et de règlements, la prise de décisions ou la réalisation d'actions au sein de la municipalité par l'ensemble des intervenants municipaux (le conseil municipal, l'administration et ses différents services).

#### Objectifs <sup>2</sup>

- S'assurer que la culture soit considérée dans toutes les décisions prises et les actions menées par le conseil municipal, l'administration et les différents services municipaux;
- Sensibiliser les employés municipaux de même que l'ensemble des citoyennes et citoyens à l'importance de la culture en tant que 4<sup>e</sup> pilier de développement;
- Encourager les échanges et projets culturels développés avec les municipalités environnantes et, ainsi, assumer son rôle de leader culturel.

## ORIENTATION 2

### **Mettre en place une gouvernance culturelle qui favorise les collaborations, les synergies, la cohésion et la mobilisation des acteurs de toute la communauté.**

Afin de maximiser l'apport de la culture au développement du milieu, la Ville encourage la collaboration entre les acteurs du milieu pour favoriser les synergies, la cohésion, la mobilisation et le dynamisme de la vie culturelle en évitant le dédoublement.

La Ville souhaite donc développer plus de partenariats entre l'action municipale et celle de la société civile et générer une nouvelle dynamique de travail plus collaborative visant à renforcer l'appropriation, l'action et la participation citoyennes ainsi que l'engagement des citoyens dans la vie culturelle, la gestion des infrastructures et le débat public.

#### **Objectifs**

- Mettre sur pied des mécanismes souples et dynamiques pour assurer la participation citoyenne et la coordination entre les partenaires tout en renforçant les liens et la solidarité entre les différents intervenants culturels.





### ORIENTATION 3

## Favoriser l'accès et la participation de toutes et tous à la vie culturelle en plaçant les citoyens au cœur de l'action culturelle.

La Ville souhaite orienter l'offre culturelle d'abord vers la population locale pour en faire un élément clé de la qualité de vie citoyenne. Pour ce faire, la Ville entend travailler avec ses partenaires. Elle pourra ainsi offrir à ses citoyens une expérience de vie enrichissante, favoriser l'appropriation citoyenne de l'offre et des établissements culturels, adapter cette offre à la diversité des participants tout en cherchant à rejoindre l'ensemble de la population.

### Objectifs

- Établir des ponts entre les intervenants du domaine culturel et la population locale;
- Renforcer l'offre culturelle tout en l'inscrivant dans une perspective d'éveil et de satisfaction des besoins et des attentes des citoyens en matière de culture (et qui peut aussi devenir un des attraits touristiques de la ville);
- Faire en sorte que les infrastructures et équipements culturels répondent aux besoins de la population, des acteurs et organismes culturels;
- Affirmer la vocation culturelle de Maison Mère;
- Améliorer les communications afin d'informer adéquatement l'ensemble de la population sur la vie culturelle.





#### ORIENTATION 4

### Reconnaissance de la culture comme facteur déterminant du développement inclusif et équilibré du territoire.

La culture étant un moyen important pour renforcer la vitalité d'un milieu, accentuer le sentiment d'appartenance de ses citoyens et favoriser la cohésion sociale, la Ville entend miser sur un développement inclusif et équilibré, respectueux des valeurs et de l'identité culturelle de la population.

Cette vision de développement se reflétera dans l'aménagement du territoire, dans la protection et la mise en valeur de ses éléments paysagers et environnementaux ainsi que de l'ensemble de son patrimoine bâti, matériel ou immatériel. En ce sens, le développement culturel devra être avant toute chose pensé et orienté de façon à renforcer la qualité du milieu de vie et le bien-être de la population baie-saint-pauloise tout en s'inscrivant dans une logique d'ouverture à l'autre. La Ville souhaite miser sur les particularités culturelles de son territoire afin de les valoriser auprès de la population et auprès des visiteurs.

Une vie culturelle dynamique constitue un élément permettant d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants, particulièrement les jeunes. Voilà pourquoi il est essentiel que le citoyen se trouve au cœur de l'action culturelle de la Ville, et ce, autant dans le cadre de ses initiatives propres que de ses partenariats avec les citoyens et organismes du milieu.

#### Objectifs

- Améliorer et embellir le cadre de vie et l'environnement par l'action culturelle;
- Reconnaître, protéger et valoriser l'identité des richesses patrimoniales et paysagères de Baie-Saint-Paul.
- Adopter une attitude bienveillante en matière de reconnaissance et de mise en valeur du territoire et du patrimoine culturel afin d'en préserver l'essence.





#### ORIENTATION 5

### Renforcer le rôle de leader culturel de Baie-Saint Paul.

Baie-Saint-Paul est devenue une référence en culture au Québec et au Canada. La vision, l'ouverture et le dynamisme de la Ville ont contribué à renforcer la concentration et la qualité des équipements et événements culturels se déployant sur son territoire. Son rôle de leader culturel s'appuie non seulement sur l'expertise en arts visuels et le développement d'événements artistiques portés par ses institutions, mais aussi sur les citoyens qui y travaillent. Baie-Saint-Paul, tout en conservant ses acquis, veut encourager de nouvelles initiatives visant à renforcer et élargir le développement culturel de son territoire.

#### Objectifs

- Maintenir, développer et diversifier les activités et les manifestations culturelles et artistiques;
- Reconnaître la qualité du travail et la contribution des artistes, artisans et travailleurs culturels à la vie de la communauté;
- Soutenir la production et la diffusion des créations artistiques et des événements culturels;
- Valoriser les richesses patrimoniales et paysagères de Baie-Saint-Paul.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'art public.



## Conclusion

Forte de cette nouvelle Politique culturelle s'inscrivant dans la continuité de la précédente, la Ville de Baie-Saint-Paul aborde cette nouvelle étape de son développement avec optimisme.

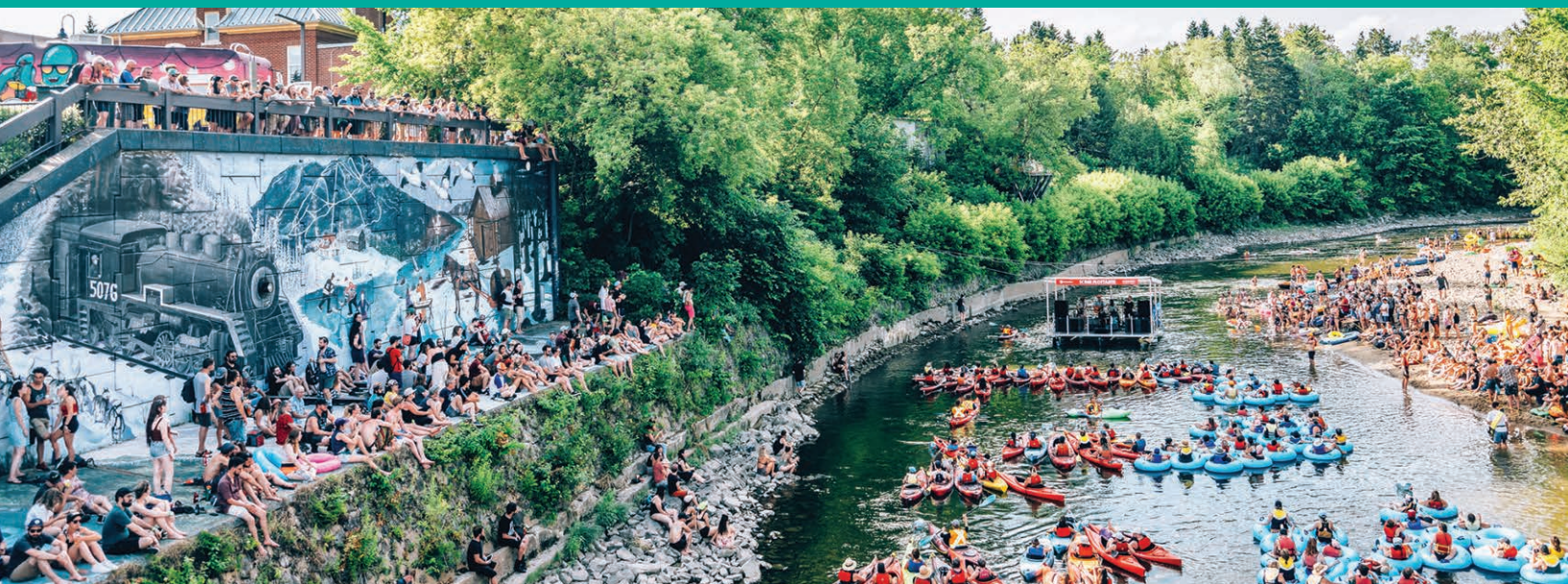
La Ville réaffirme son désir de toujours placer ses citoyens au cœur de ses préoccupations en matière de culture, et ce, afin d'accroître leur bien-être et de raffermir la cohésion entre les divers groupes présents sur son territoire. Elle pourra ainsi, non seulement favoriser la rétention de sa population, mais aussi attirer de nouvelles personnes et de nouvelles familles à venir s'y établir. Pour y arriver, la Ville entend réorienter sa mission en matière de culture dans le but de mettre l'accent davantage sur les partenariats avec ses citoyens et les institutions culturelles, certes, mais aussi avec des institutions qui œuvrent dans d'autres domaines d'activités afin de créer un milieu où la culture devient l'affaire de tous.

Le premier défi qui attend maintenant la Ville sera d'élaborer, avec l'aide d'un comité composé de citoyens et d'autres représentants, un plan d'action visant à mettre en œuvre cette Politique culturelle et son suivi. Ce plan d'action ne pourra être qu'audacieux puisque la Ville souhaite faire de la culture un vecteur d'accroissement du niveau de bonheur de ses citoyens et, ainsi, non seulement réaffirmer son engagement envers l'art et le patrimoine de Baie-Saint-Paul, mais aussi de le faire rayonner au-delà des frontières.

# Remerciements

La Ville de Baie-Saint-Paul souhaite remercier la précieuse contribution des membres du comité de travail composé de :

<b>Myriam Cloutier</b>	Animatrice en loisirs et culture, Ville Baie-Saint-Paul
<b>Derek Coté</b>	Citoyen bénévole de Baie-Saint-Paul
<b>Jean Fortin</b>	Maire, Ville Baie-Saint-Paul
<b>Diane Harvey</b>	Citoyenne bénévole de Baie-Saint-Paul
<b>Marie-Andrée Huard</b>	Citoyenne bénévole de Baie-Saint-Paul
<b>Thérèse Lamy</b>	Conseillère, Ville Baie-Saint-Paul
<b>Martin Ouellet</b>	Directeur du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
<b>Gilles Simard</b>	Citoyen bénévole de Baie-Saint-Paul
<b>Johanne St-Gelais</b>	Directrice adjointe culture et loisirs, Ville Baie-Saint-Paul
<b>Annie Vaillancourt</b>	Agente de développement culturel, MRC de Charlevoix
<b>Johanne Vigneault</b>	Citoyenne bénévole de Baie-Saint-Paul, puis ex-citoyenne



## Crédits photo

- P.1 Paysage de Baie-Saint-Paul, François Rivard
- P.2 Les grands créateurs, 2016, Carrefour culturel Paul-Médéric, Ville Baie-Saint-Paul
- P.3 Visites éducatives avec Jean-Yves Pintal, 2016, Ville Baie-Saint-Paul
- P.4 Animation Darine Jasmin, Les paniers fermiers, 2020, Louis Laliberté
- P.5 David et les Playboys, Animation Baie-Saint-Paul 2019 Espace Baie-Saint-Paul – EXPO EXPÉRIENCE, Ville Baie-Saint-Paul
- P.6 Heure du conte avec Diane Amyot, 2019, Bibliothèque René-Richard, Ville Baie-Saint-Paul Rue Saint-Joseph, François Rivard
- P.7 Les Échappés, Animation Baie-Saint-Paul, 2019, Ville Baie-Saint-Paul
- P.8 Camp de jour Es-tu un patrimonialiste ?, 2016, Louis Laliberté Bibliothèque René-Richard, François Rivard
- P.9 Exposition permanente Musée d'art contemporain, René Bouchard Studio Trad, Cercle de fermières de Baie-Saint-Paul, 2016, Louis Laliberté
- P.10 Quatre saisons au Bas-Canada, Dimanches lyriques 2018, Ville Baie-Saint-Paul Bleu cycle, White et White, 2017, Musée d'art contemporain
- P.11 Fogo Rasto, Marché de Noël 2015, Ville Baie-Saint-Paul
- P.12 Bleu Jeans Bleu, scène flottante Le Festif 2019, Jérôme Kearney